mieux bouger

↑ Santé
↓ Blessures



La blessure n'attend pas le congé.

Caroline Tremblay, physiothérapeute

1 sur 3
parmi les lésions indemnisées par la CNESST est un trouble musculosquelettique

2,5 millions
de jours d'absence par année liés aux troubles musculosquelettiques

Bonne nouvelle :
on prévient les blessures.

VOTRE PARTENAIRE DE LA PRÉVENTION JUSQU'AUX SOINS

Prévenir.

Conférence Mieux bouger, dans votre entreprise ou dans l'un de nos milieux de soins.

Accompagner.

Évaluation en physiothérapie.

Radiographie prescrite par notre équipe médicale, ou par nos physiothérapeutes si l'évaluation a lieu dans les 72 h suivant la blessure.

Soigner.

Physiothérapie et programme d'exercices pour le retour au mouvement.

Infiltrations par notre médecin.

Dossier CNESST : assignation temporaire et retour progressif.

Pour le mieux de votre équipe, **parlons-en.**

Unimédic
Partenaire mieux-être
Bouger. Aimer. Être mieux
partenaires.entreprises@unimedic.com
418.696.1255